



Lors du 10ème Congrès des DAF, HDM lance l'Association des DAF de La Réunion : une nouvelle dynamique pour les DAF

L'Association des DAF de La Réunion by HDM vient d'être créée pour prolonger l'élan du Congrès des DAF, qui rassemble depuis dix ans les Directeurs Administratifs et Financiers de l'île. Ce nouvel espace d'échanges permettra aux DAF de partager leurs succès, de discuter des problématiques actuelles et de collaborer tout au long de l'année, à l'instar de ce qu'il se passe annuellement lors du Congrès. HDM lance un appel à tous les DAF de La Réunion pour participer activement à cette aventure collective, avec une Assemblée générale constitutive prévue prochainement pour poser les fondations de l'association.

Depuis la création du Congrès des DAF il y a dix ans, l'importance de rassembler les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) de La Réunion s'est imposée comme une évidence. Ce rendez-vous annuel est devenu une occasion incontournable pour ces professionnels de partager des bonnes pratiques, débattre des défis de l'heure, et anticiper les grandes évolutions de leur métier. Mais pour le cabinet d'expertise comptable et d'audit HDM Réunion Mayotte, fondateur de ce Congrès, il est désormais temps de franchir un nouveau cap : prolonger l'esprit de collaboration tout au long de l'année. C'est dans cet esprit qu'est née l'idée de créer une association dédiée aux DAF de La Réunion, un espace privilégié pour favoriser des échanges constructifs et permanents.

Un Espace d'Échanges et de Partage pour les DAF

L'Association des DAF de La Réunion by HDM a pour ambition de devenir un lieu d'échanges privilégié, où les Directeurs Financiers pourront non seulement partager leurs succès, mais aussi s'entraider face aux difficultés. La fonction de DAF est souvent complexe, soumise à des pressions internes comme externes. Avoir un réseau de pairs pour discuter des problématiques actuelles, des évolutions réglementaires, ou encore des bonnes pratiques en gestion financière constitue une ressource inestimable.

Les fondations de cette nouvelle aventure se poseront lors de la première Assemblée générale constitutive, où les statuts de l'association seront discutés et validés par les membres fondateurs. Rejoignez ce mouvement qui donnera un nouvel élan à la profession des DAF à La Réunion.



©Photo : Arnaud maunier - Gilles lallemand

Le 10ème Congrès des DAF de La Réunion

Ce jeudi 3 octobre marque une édition spéciale du Congrès des DAF, célébrant son 10ème anniversaire. Habituellement axé sur la présentation des actualités financières et de la loi de finances, cette année, l'ambiance est particulière : la loi de finances n'est pas encore parue, une première pour cet événement. « Mais au moins, nous avons un gouvernement ! », plaisante-t-on entre les participants, reflétant un contexte politique inédit.

Outre cette singularité, le Congrès met un accent particulier sur un thème crucial : la cybersécurité. Plusieurs conférences sont consacrées à ce sujet, témoignant de la prise de conscience croissante des entreprises réunionnaises quant à leur vulnérabilité face aux cyberattaques. L'importance d'avoir un système de sécurité robuste et de souscrire à un contrat d'assurance adapté fait désormais partie des priorités pour les DAF, dans un environnement économique où les risques numériques se multiplient.

Caroline Clapier, DAF de CBo Territoria

« Le Congrès des DAF suit l'actualité, et chaque année, il aborde des thèmes brûlants qui nous permettent de mieux nous adapter et d'anticiper les évolutions. C'est un véritable rafraîchissement de l'actualité, avec des sujets comme la cybersécurité, la facture électronique, ou encore la transformation numérique. Avant, chacun évoluait de son côté, mais aujourd'hui, grâce au Congrès, nous mutualisons nos réflexions et nos pratiques. »

Nous nous ouvrons aussi à des thèmes plus durables, comme la RSE, tout en partageant nos expériences. C'est un moment d'échange précieux qui nous permet d'avoir des éclairages nouveaux, de nous ouvrir à d'autres domaines, et de rester toujours à la pointe. »

Olivier Guedon, Groupe RAA

« Le Congrès des DAF est un moment unique pour condenser toute l'actualité financière en une journée. C'est une occasion rare de pouvoir échanger avec nos pairs, surtout que, contrairement à d'autres professions, les DAF n'ont pas d'ordre spécifique pour nous regrouper. Ce congrès nous offre ce réseau, dans un cadre convivial, pour discuter de nos problématiques communes. »

Pour ceux d'entre nous qui restent à La Réunion, cet événement est un outil précieux pour résoudre de nombreuses situations professionnelles grâce aux échanges. De plus, les intervenants de qualité, toujours à la pointe des sujets d'actualité, nous apportent des solutions que nous pouvons directement appliquer dans nos entreprises. »

Odile Hoareau, EDRH du Groupe Plasturgie

« À chaque Congrès des DAF, des sujets d'actualité sont mis en lumière, ce qui nous permet de rester à jour. Même si nous nous informons régulièrement, ces événements apportent des informations spécifiques et des analyses approfondies qui enrichissent notre compréhension. »

C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer des partenaires et des collègues que nous côtoyons souvent dans nos activités. Et bien entendu, c'est toujours un plaisir d'échanger avec les membres du cabinet HDM, qui organisent ce rendez-vous incontournable. »

Marc Henri Ravaux, DG du Groupe MDSI

« Nous sommes partenaires du Congrès des DAF depuis ses débuts, et c'est un événement essentiel pour toucher une audience que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer au quotidien. Au-delà des DAF, nous visons aussi les juridiques et DG, en essayant de les sensibiliser davantage aux enjeux financiers que purement informatiques. Les impacts sur une entreprise sont immenses. »

Le système d'information est le centre névralgique de toute structure, mais il est crucial de sortir des discussions techniques pour aborder ces sujets sous un angle plus stratégique. Ici, nous avons l'occasion de démocratiser l'informatique et d'en faire un enjeu central pour la gestion de l'entreprise. »

SFR propose plusieurs solutions pour renforcer la sécurité des entreprises



Les Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont les cibles préférées des cybercriminels. Pour bon nombre de ces entreprises, la cybersécurité est souvent une réflexion après coup. Malheureusement, elles restent une cible très accessible car faciles à pirater dû à une préparation quasi inexistante face aux menaces. Les cybercriminels le savent, ces entreprises sont susceptibles de payer une rançon, car elles n'ont pas les fonds nécessaires pour soutenir une interruption majeure de leurs activités. De plus, elles redoutent les réactions négatives de leurs clients ainsi que les sanctions liées au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Face à cette menace croissante, SFR propose plusieurs solutions pour renforcer la sécurité des entreprises :

1. Sensibilisation et formation

La Cyber Academy de SFR est une excellente initiative pour former et sensibiliser les décideurs et les collaborateurs aux enjeux de la cybersécurité. Une équipe bien informée constitue la première ligne de défense contre les cyberattaques.

2. Outils de protection et SOC

Des outils de détection, de protection et de remédiation, associés à un service de Centre des Opérations de Sécurité (SOC), permettent de détecter et de répondre rapidement aux incidents de sécurité.

3. Gestion de crise et assurance cyber risque

En cas de sinistre, la gestion de crise est cruciale. L'assurance cyber risque peut couvrir divers aspects, tels que la déclaration de l'incident, le soutien juridique, la communication de crise, le soutien psychologique, l'indemnisation des pertes de revenus liés à l'interruption de son activité et même la négociation avec les cybercriminels.



ARNAUD DAMOUR



GUILAUME DESJARDINS

La masterclass, lors du congrès des Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) le 3 octobre, a été une excellente opportunité pour apprendre davantage sur ces sujets et se préparer efficacement contre les cybermenaces. Guillaume Desjardins et Arnaud Damour ont présenté cette masterclass pour le groupe SFR.